



**Impératif  
français**

C.P. 449, succ. Aylmer  
Gatineau (Québec) J9H 5E7

# Ensemble

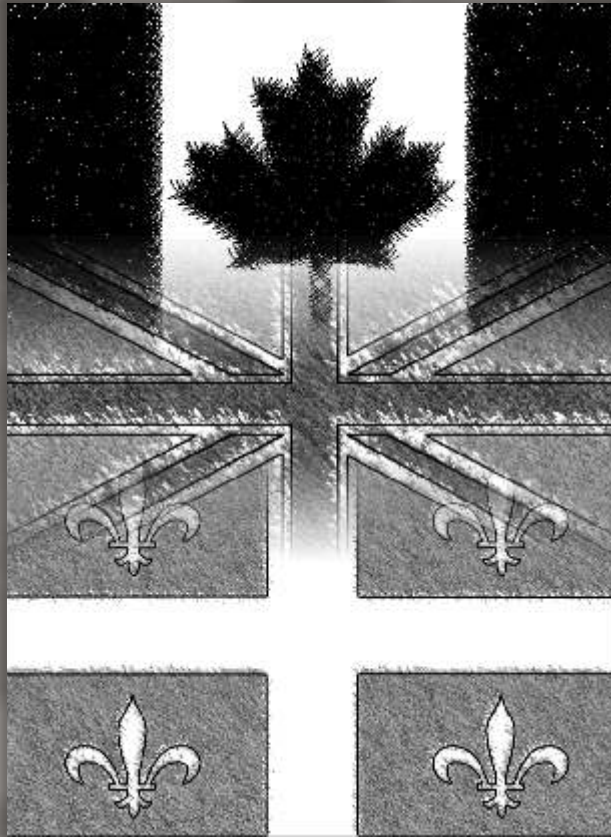
# ANGLICISATION DU QUÉBEC

## *Selon Statistique Canada*

Selon Statistique Canada, l'anglicisation du Québec et des Québécois progresse : « le nombre de personnes pouvant soutenir une conversation en anglais au Québec en 2001 s'élevait à 3 234 735, soit 45,4 % de la population, une augmentation par rapport aux 42,9 % (en 1996) et 40,9 % (en 1991) enregistrés lors des deux recensements précédents. De ceux-ci, 2 176 415 étaient des francophones qui pouvaient converser en anglais, soit 37 % de l'ensemble des francophones, ce qui représente une augmentation relativement aux 34 % et 32 % observés en 1996 et 1991 respectivement. »

Toujours selon Statistique Canada, il y a au moins un anglophone du Québec sur trois qui ignore toujours la langue commune du Québec, le français, imposant ainsi l'anglais. Au Canada, à l'extérieur du Québec, à peine 7,1 % des anglophones connaissent le français, contribuant ainsi à la défrancisation des francophones : « en 2001, 38,1 % des francophones utilisaient l'anglais le plus souvent à la maison, en hausse par rapport aux 36,5 % et 35,1 % enregistrés respectivement lors des recensements de 1996 et 1991. »

L'anglais, langue du travail! Toujours selon le recensement 2001 de Statistique Canada, « l'anglais est largement présent sur le marché du travail » puisque « neuf travailleurs anglophones



sur dix au Québec utilisaient l'anglais au travail, 78 % le plus souvent et 15 % régulièrement. L'utilisation de l'anglais au travail était aussi assez largement répandue chez les francophones et les allophones. Près de 30 % des travailleurs francophones utilisaient au moins régulièrement l'anglais dans le cadre de leur emploi (8 % le plus souvent et 22 % régulièrement), et cette proportion atteignait 73 % chez les travailleurs allophones (50 % le plus souvent et 23 % régulièrement). Dans la Communauté urbaine de Montréal, où résident la plupart des anglophones et des allophones de la province, 52 % des francophones et 76 % des allophones ont déclaré utiliser au moins régulièrement l'anglais au travail. »

Et ce n'est pas tout! « L'apport de l'immigration internationale à la population de la minorité de langue anglaise du Québec est plus important que celui observé pour la minorité de langue française de l'extérieur du Québec. »

Malgré la manipulation politicienne, la manipulation des cerveaux, afin de ne pas reconnaître la gravité de la situation, il se dégage de cette analyse de Patrimoine canadien une constante de fond : le Canada est un pays qui anglicise le Québec et défrancise les francophones à l'extérieur du Québec!

## LES GRANDES FESTIVITÉS NATIONALES DU QUÉBEC

### CINQ JOURS DE GRANDES FESTIVITÉS

#### ORGANISATEUR BÉNÉVOLE

Une expérience inoubliable ! Le Comité organisateur de L'Outaouais en fête est à la recherche d'organismes bénévoles pour la mise en oeuvre des grandes festivités nationales qui auront lieu cette année, du 22 au 26 juin 2005 dans le magnifique parc des Cèdres, secteur Aylmer, Gatineau. Les gens intéressés à faire partie d'une équipe dynamique sont priés de communiquer par téléphone au 819-684-8460 ou par courriel à [Outaouaisenfete@imperatif-francais.org](mailto:Outaouaisenfete@imperatif-francais.org)

#### ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES, ARTISANS, COMMERÇANTS, ETC.

Une belle occasion ! Les organismes culturels ou communautaires désireux de se faire connaître ou d'offrir leurs services, les artisans ou commerçants désireux de présenter ou de vendre leurs œuvres, leurs produits durant les 5 jours de grandes festivités de L'Outaouais en fête sont priés de communiquer avec l'organisation par télécopieur au 819-684-5902 ou par courriel à [Outaouaisenfete@imperatif-francais.org](mailto:Outaouaisenfete@imperatif-francais.org)

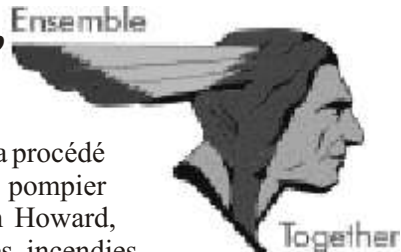
#### ACTIVITÉS DE PLEIN AIR, SPECTACLES ET ANIMATION D'APRÈS-MIDI

Faire la fête ! Les personnes ou organismes intéressés à mettre sur pied une activité de plein air, à présenter un spectacle ou à faire de l'animation dans le grand défilé outaouais de la fête nationale ou sur la scène réservée aux spectacles d'après-midi peuvent envoyer leurs projets par télécopieur au 819-684-5902 ou par courriel à [Outaouaisenfete@imperatif-francais.org](mailto:Outaouaisenfete@imperatif-francais.org)

## L'OUTAOUAIS EN FÊTE ÇA PROMET !

## PONTIAC : AU FEU!

“Sorry, I don't  
speak French!”



La municipalité de Pontiac a procédé à l'embauche d'un chef de pompier unilingue anglais, M. Tom Howard, pour diriger le service des incendies d'une municipalité à près de 60 % francophone, mettant ainsi en péril la sécurité de ses citoyens.

Depuis, la langue de travail est devenue l'anglais au sein de ce service municipal à près de 90 % francophone; M. Howard aurait exigé que les conversations qui lui sont destinées se déroulent en anglais. La langue des communications et des réunions serait également l'anglais!

Comment la municipalité de Pontiac peut-elle s'acquitter de ses responsabilités civiles à l'endroit de ses citoyens et de ses employés si son chef des pompiers est incapable de communiquer en français, de surcroît en situation d'urgence? Il y a lieu de s'inquiéter!

Municipalité de Pontiac  
2024, route 148  
Pontiac (Québec) J0X 2G0  
Téléphone : (819) 455-2401  
Télécopieur : (819) 455-9756  
[munpontiac@videotron.ca](mailto:munpontiac@videotron.ca)



P.-S. Les pompiers de la municipalité de Pontiac sont membres du Syndicat des pompiers du Québec, <http://www.spq-ftq.com/>, dont l'adresse électronique est [spq@spq-ftq.com](mailto:spq@spq-ftq.com).



[www.imperatif-francais.org](http://www.imperatif-francais.org)

[Secretariat@imperatif-francais.org](mailto:Secretariat@imperatif-francais.org)



# LA FRANCOFÊTE

*De grosses pointures!*

Le lancement de la programmation outaouaise de la Francofête a eu lieu le mercredi 9 février au restaurant Le Créno. Pour la circonstance le président du Mouvement Impératif français, Jean-Paul Perreault, était accompagné de Julie Carrière, directrice de la Maison de la culture de Gatineau, et de Monique Bisson, conseillère en francisation à l'OQLF.

**Au programme:**

## SOL EST DE RETOUR

Prêtez-moi une oreille à tentative!  
Vendredi 4 mars à la Maison de la culture

## CLÉMENCE DESROCHERS EN SPECTACLE

Plus délirante que jamais!  
Samedi 12 mars au Cégep de l'Outaouais

## DÉJEUNER-CAUSERIE

Causerie : Le Québec du bien commu  
Françoise David, Option citoyenne  
Dimanche 20 mars à l'Hôtel de ville de Gatineau

Toute la programmation : [www.imperatif-francais.org](http://www.imperatif-francais.org)



# Le français, ça s'impose

# Bell ExpressVu

## s'acharne contre l'Outaouais!



Nous le répétons : Bell ExpressVu s'entête et refuse toujours de diffuser ici, en Outaouais, l'ensemble des émissions de la station régionale de Radio-Canada alors qu'elle diffuse plusieurs stations de télévision des États-Unis. Avec la complicité du CRTC, elle prive ainsi ses abonnés de la possibilité de capter certaines émissions régionales et des messages d'intérêt public; les commerçants et autres organismes de la région sont aussi perdants, leurs publicités n'étant pas captées par leurs clients abonnés à Bell ExpressVu.



Bell ExpressVu et le CRTC voudraient nuire à la vigueur culturelle et économique de la francophonie régionale qu'ils ne s'y prendraient pas autrement!

En comparaison avec la station de langue anglaise CBC Ottawa (CBOT), on peut dire que Bell ExpressVu s'acharne contre les francophones de la région en refusant de diffuser CBOFT alors qu'elle diffuse la station CBC d'Ottawa (CBOT). Discrimination, exclusion, deux poids, deux mesures, Bell ExpressVu refuse de diffuser intégralement la station de langue française de Radio-Canada, CBOFT, mais le fait pour la station régionale de langue anglaise CBOT-TV!

De plus, Bell ExpressVu distribue plusieurs stations de télévision dont la programmation renferme moins d'heures de productions locales. Nous le répétons : ça pue l'iniquité!

Bell ExpressVu pratique donc ce qu'on appelle la discrimination. En effet, à cause des choix de Bell ExpressVu, un bon nombre des 407 000 francophones que comptent ensemble les régions d'Ottawa et de Gatineau n'ont pas accès aux nouvelles et aux productions locales de Radio-Canada.

On sait que le taux de pénétration des satellites augmente sans cesse. Dans la Petite-Nation, par exemple, il est de 57,4 % et de 30,6 % dans l'Est ontarien, selon le sondage BBM de l'automne 2004. Bell ExpressVu s'acharne malgré tout à refuser de bien les servir... et pour ce faire, utilise même des arguments erronés, comme notre recherche l'a démontré.

Nous déplorons grandement que Bell ExpressVu agisse ainsi et comptez sur nous pour en informer les intéressés!

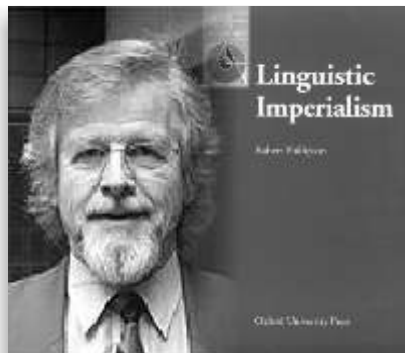
# DÉRIVE ANGLOMANIAQUE

## « L'anglais pour transformer l'univers des étudiants »

**Robert Phillipson**

École de commerce de Copenhague, Danemark ([www.cbs.dk/staff/phillipson](http://www.cbs.dk/staff/phillipson))

Dans mon livre *Linguistic Imperialism* (L'impérialisme linguistique) publié par Oxford University Press en 1992, j'analyse comment l'anglais est devenu si puissant à travers le monde. Le livre rend compte d'un nombre substantiel de documents politiques britanniques et états-unis relatifs à la promotion de l'anglais comme instrument clef de la politique étrangère.



Les stratégies politiques des États-Unis pour établir leur domination mondiale sont explicites depuis les années 1940. Des subventions massives sont venues du gouvernement états-unien et du secteur privé. Par exemple, au milieu des années 1960, la Fondation Ford finançait des projets pour renforcer l'anglais dans 38 pays. Un livre récent sur la « guerre froide culturelle » décrit les activités de la CIA en Europe pour essayer d'influencer les universitaires, les journalistes et le monde culturel.

Le British Council était l'instrument majeur pour la diplomatie culturelle et l'enseignement de l'anglais à l'échelon mondial. Depuis les années 1950, il existe une stratégie britannique pour faire de l'anglais une « langue mondiale », la principale seconde langue partout où elle n'est pas déjà la première.

La nécessité était évidente pour Britanniques et Américains de coordonner leur implication dans le développement de l'enseignement de l'anglais à l'échelon mondial. L'infrastructure universitaire pour « l'anglais seconde langue » et la nouvelle spécialité « linguistique appliquée » avait besoin d'être construites en partant pratiquement de zéro. Les gouvernements devaient réduire l'élément de concurrence entre les deux pays qui, comme l'a dit George Bernard Shaw, sont « divisés par une langue commune ». Les États-Unis et le Royaume-Uni poursuivaient en gros des buts similaires. Il leur fallait échanger des informations sur la formation des enseignants, le développement des programmes et le matériel pédagogique, et sur leur politique d'enseignement scolaire et universitaire.

Les actions britanniques furent discutées lors d'une conférence à Oxford en 1955, à laquelle le gouvernement états-unien fut invité à envoyer des délégués. Une conférence eut lieu à Washington en 1959, à laquelle assistèrent cinq participants britanniques. Voir le rapport détaillé publié par le Centre de linguistique appliquée, *Actes de la conférence sur l'enseignement de l'anglais à l'étranger. Mai 1959*.

La conférence suivante se tint à Cambridge en 1961, encore avec la participation des États-Unis. Contrairement à la conférence de 1959, aucun rapport ne fut produit à destination du public. Un rapport interne confidentiel fut écrit pour le British Council, dont j'ai reçu la permission de citer des extraits dans mon livre. La finalité du rapport était de démontrer que le champ de l'enseignement de l'anglais dans le monde était en train d'acquiescer une respectabilité universitaire des deux côtés de l'Atlantique, et méritait une augmentation des subventions gouvernementales. Ce rapport

n'était pas destiné à une large diffusion. Il est donc plutôt plus franc et explicite sur les finalités politiques que le seraient des spécialistes des langues discutant de sujets professionnels. Les principaux participants sont donc cités pour ce qui suit :

L'enseignement de l'anglais à des locuteurs non natifs peut transformer de façon permanente toute la perception du monde de ceux qui l'étudient. Si et quand une nouvelle langue devient vraiment opérationnelle dans un pays sous-développé, le monde des étudiants s'en trouve restructuré. Un ministère de l'Éducation sous la pression nationaliste peut ne pas être bon juge des intérêts d'un pays... Un esprit nationaliste pourrait ruiner tout espoir de l'anglais comme seconde langue. L'anglais est devenu non seulement le représentant de la pensée et des sentiments contemporains du monde anglophone, mais encore un vecteur de toute la tradition humaine en voie de développement : du meilleur (et du pire) qui ait été pensé et ressenti par l'homme depuis que l'on écrit l'histoire.

C'est là une raison d'être de l'impérialisme linguistique de l'anglais, pour tous, et tout le temps. Celui-ci prétend que l'anglais est la seule langue dont le monde moderne ait besoin. Il affirme que des pays nouvellement indépendants peuvent, pour des raisons nationalistes, manquer de jugement au point de résister à l'anglais, et qu'en de tels cas, on doit passer outre leur volonté. Ceci dans l'intérêt politique et commercial des pays anglophones.

Cette politique représente un plan pour étendre à l'échelon mondial les politiques de monolinguisme qui furent conduites au Royaume-Uni et aux États-Unis aux dix-neuvième et vingtième siècles (politiques qui réussirent à restreindre, mais pas à éliminer la diversité linguistique). La position a été plus ou moins similaire en France depuis la Révolution. Les efforts français pour promouvoir le français comme langue mondiale, en concurrence avec les Britanniques et les Américains, sont présentés dans Daniel Coste, *Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945, matériaux pour une histoire* (Hatier, 1984).

## LA « DART » PROGRESSE...

L'on parle beaucoup actuellement de l'équipe d'intervention en cas de catastrophe de l'armée *canadian*, déployée au Sri Lanka, la *Disaster Assistance Response Team (DART)*. Ce groupe de secours, formé en partie de francophones et payé à plus du quart par les contribuables canadiens



francophones, s'affiche en anglais seulement. Seul son acronyme anglais « *DART* » apparaît sur les uniformes des soldats. Autre bel exemple offert au monde entier du bilinguisme du gouvernement étranger d'Ottawa.

Dans quelle langue « officielle » du Canada se fait la formation de la *DART*?

Mouvement estrien pour le français  
jjlp@sympatico.ca

## FESTIVITÉS NATIONALES DU QUÉBEC

### Iniquité doublement dénoncée!

Le Mouvement Impératif français, organisateur des grandes festivités nationales du Québec en Outaouais, tient à dénoncer les intentions du gouvernement du Québec et de son ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, Jean-Marc Fournier, de réduire davantage les subventions versées pour le financement des festivités nationales du Québec.

« Cela est archi-absurde! Pour l'organisation des grandes célébrations de la fête nationale du Québec en Outaouais en 2004, nous n'avons reçu que 1800 \$ dans le cadre du programme d'aide financière du gouvernement du Québec », de déclarer le président d'Impératif français, M. Jean-Paul Perreault, avant d'ajouter que « c'est toute la structure et le programme de financement qui doivent être revus en profondeur, car il est inacceptable que notre organisme qui met sur pied les grandes festivités nationales en Outaouais ne reçoive que des brouilles du programme gouvernemental d'aide! Le programme et la structure mis en place par le gouvernement autorisent et encouragent l'iniquité et les conflits qui en découlent. »

« De plus, les régions du Québec sont nettement défavorisées par le programme d'aide et la structure de financement mis en place par le gouvernement. Une révision en profondeur du programme et de la structure de financement et une augmentation, et non une diminution, des subventions s'imposent », de conclure M. Perreault.

## ÉLOIGNEMENT INTERCULTUREL SUBVENTIONNÉ!

### Vingt-six ans et 150 millions de dollars plus tard!

Le gouvernement du Québec subventionne à 100 % depuis 26 ans les écoles privées grecques afin supposément de favoriser le « rapprochement interculturel » et « stimuler les échanges culturels » avec la communauté grecque. « Des sources au ministère de l'Éducation (MEQ) estiment que les écoles privées grecques pourraient avoir ainsi encaissé jusqu'à 150 millions de dollars depuis 1978. » Pendant ce temps, le système public subit les effets néfastes du sous-financement.

Vingt-six ans et 150 millions de dollars plus tard! Les sites Web de l'ambassade de la Grèce à l'adresse [www.greekembassy.ca](http://www.greekembassy.ca) et de ses consulats, y compris celui de Montréal à [www.grconsulatentl.net/](http://www.grconsulatentl.net/), pratiquent toujours l'éloignement interculturel et l'exclusion, leurs sites faisant fi de l'une des deux langues officielles du Canada, le français, la seule langue officielle du Québec depuis 1774 et la langue commune de la diversité québécoise.

Et dire que la Grèce est membre de la Francophonie internationale!

**Comble d'ironie**, en cliquant dans leurs sites sur le « drapeau canadien », vous accédez aux versions unilingues anglaises de l'ambassade et du consulat de la Grèce, des sites Web niant l'existence du Québec et de la francophonie canadienne! Tout un rapprochement!

### Adresses utiles :

Ambassade grecque  
[embassy@greekembassy.ca](mailto:embassy@greekembassy.ca)

Consulat grec de Montréal  
[info@grconsulatentl.net](mailto:info@grconsulatentl.net)  
[nroussos@grconsulatentl.net](mailto:nroussos@grconsulatentl.net)





# LES MISSIONS DIPLOMATIQUES ÉTRANGÈRES

## Les conséquences de l'image internationale du Canada

Le Commissariat aux langues officielles du Canada donne encore raison à l'impératif français qui dénonce depuis longtemps l'image internationale de pays anglophone projetée par le Canada.

Résultat de cette image, plusieurs missions diplomatiques étrangères et organisations internationales continuent de nier l'existence du Québec et de la francophonie, selon une étude du Commissariat aux langues officielles.

[http://www.ocolclo.gc.ca/archives/sst\\_es/2005/web/sites\\_web\\_f.htm#annexec](http://www.ocolclo.gc.ca/archives/sst_es/2005/web/sites_web_f.htm#annexec).

Au cours de l'été 2004, le Commissariat aux langues officielles a effectué un suivi de l'étude intitulée *Les langues officielles sur Internet : les sites de missions diplomatiques et d'organisations internationales*, publiée en avril 2002. Cette étude recommandait des mesures précises que le ministère des Affaires étrangères du Canada pouvait prendre pour veiller à ce que le français et l'anglais jouissent du même statut dans les sites Web des missions canadiennes à l'étranger, des missions diplomatiques étrangères au Canada et des organisations internationales.

Le suivi a été effectué dans le but de déterminer les progrès réalisés par Affaires étrangères Canada dans la mise en œuvre des recommandations contenues dans l'étude d'avril 2002.

« Vingt et un des 44 sites Web de missions diplomatiques étrangères examinés ne présentent toujours pas de contenu en français. » Parmi les vingt et un pays qui persistent à nier l'existence de la francophonie canadienne, nous retrouvons le Danemark, le Japon, le Mexique, l'Allemagne, les Indes, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, le Liban (pays membre de la Francophonie), la Hongrie, la Turquie, l'Ukraine, etc.

De plus, l'analyse du Commissariat aux langues officielles de 26 sites Web d'organisations internationales établit que cinq organisations n'offrent pas de version française de leur site Web par rapport à sept en 2002 et que huit autres organisations n'ont pas de page d'accueil en français en comparaison de neuf en 2002, notamment les organismes suivants : Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), Secrétariat pour les pays du Commonwealth, Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Agence internationale de l'énergie (AIE), Organisation maritime internationale (OMI), Organisation panaméricaine de la santé (OPS).



# STOP idité gouvernementale

## Les panneaux « STOP » au Québec

C'est par décret que le 15 décembre 1992, le ministre des Transports du gouvernement du Québec d'alors, M. Sam Elkas, renversait le décret de 1982 faisant obligation d'utiliser uniquement le terme « ARRÊT » sur les panneaux de signalisation routière au Québec pour indiquer l'obligation d'arrêter à une intersection.

En 1992, le gouvernement libéral a prétexté le fait que le mot d'origine anglaise « STOP » était aussi français pour adopter le décret modifiant le règlement. Depuis ce décret, l'utilisation des termes « ARRÊT » ou « STOP » au Québec est conforme au règlement à la condition que les deux termes ne figurent pas sur le même panneau.\*

Ce n'est donc pas pour des raisons de sécurité routière que la modification a été adoptée puisque l'octogone rouge est le symbole utilisé internationalement pour indiquer l'obligation d'arrêter.

En agissant de la sorte, le gouvernement du Québec de l'époque a ainsi fait preuve de manipulation politicienne pour ne pas reconnaître que l'utilisation exclusive du terme « ARRÊT » offrait, tout en répondant aux exigences de sécurité routière, le grand avantage d'exprimer, sans ambiguïté, la spécificité et la différence québécoises en Amérique, le panneau « ARRÊT » étant la signalisation routière la plus utilisée, et cela, sur tout le territoire du Québec.

À sa façon, le gouvernement du Québec a contribué à affaiblir l'unité du paysage linguistique du Québec, contribuant ainsi au maintien de ghettos linguistiques et à la naissance du courant partitionniste au Québec puisque les panneaux « STOP » sont surtout utilisés par les villes qui vivent mal leur appartenance québécoise ou qui apprécient mal la différence québécoise!

Puisque l'utilisation du terme « ARRÊT » exprime mieux la différence québécoise, nous invitons nos lecteurs à exercer de fortes pressions sur les élus des villes qui utilisent encore des panneaux « STOP » pour qu'ils les changent.

\* Article 5 : « Attendu qu'il y a lieu de prescrire comme panneau de signalisation indiquant l'obligation d'arrêter tant le panneau "Stop" que le panneau "Arrêt" et de permettre le maintien en place de panneaux "Arrêt Stop" pourvu que leur remplacement éventuel se fasse par des panneaux "Arrêt" ou "Stop" ».



# LE DROIT DE TRAVAILLER... EN FRANÇAIS

Destinataire : munpontiac@videotron.ca

C'est avec beaucoup d'étonnement que j'apprends que la municipalité de Pontiac a procédé à l'embauche d'un chef de pompier unilingue anglophone. Il me semble que la loi 101 a établi le droit de travailler en français au Québec. Comment les droits des pompiers francophones seront-ils respectés si leur chef est incapable de s'exprimer dans la langue française?

D'autres questions méritent réponse. Comment se fait-il que la municipalité embauche une personne qui n'a pas les compétences suffisantes, en matière de communication, pour occuper un poste de chef de pompiers? Car, n'est-il pas important qu'un chef de pompier puisse parler la langue nationale des Québécois, puisse communiquer en français avec les citoyens de Pontiac, avec les employés de la municipalité de Pontiac?

Comme il est bien connu qu'il y a au Québec, et particulièrement en Outaouais, de nombreux pompiers de langue française qui ont les compétences pour occuper le poste de chef de pompiers de Pontiac, le choix de M. Howard, unilingue anglophone, comme chef des pompiers de Pontiac laisse penser que le conseil municipal fait preuve de favoritisme envers les anglophones unilingues et de discrimination envers les francophones.

Je vous prie donc de prendre les mesures nécessaires pour remplacer M. Howard au poste de chef des pompiers de Pontiac pour cause d'incompétence en matière de communication. Vous admettez avec moi que la communication est l'un des domaines de compétence essentiels pour un poste de ce niveau.

Raymond Ouimet  
Gatineau (Québec)  
raymond.ouimet@sympatico.ca



## RECU DU FRANÇAIS

### À MONTRÉAL



#### Selon l'Institut de la statistique du Québec

Selon l'Institut de la statistique du Québec, la moitié des enfants nés en 2003 de parents montréalais est élevée en anglais, en arabe, en espagnol ou dans d'autres langues que le français.

À l'échelle de la province, la proportion de mères qui déclarent le français comme langue maternelle est passée de 80 % en 1993 à 77 % en 2003.

À Montréal, la chute est encore plus radicale : de 48 % en 1993, elle s'établit à 41 % en 2003.

Ces données ne proviennent pas d'un sondage, mais de la compilation des questionnaires remplis à la naissance des enfants.

Le démographe Louis Duchesne de l'Institut de la statistique du Québec précise cependant qu'une partie des parents vont élever leurs enfants en français, même s'ils ont eux-mêmes grandi dans une autre langue. Il préfère donc se référer à la principale langue parlée à la maison.

Après le français, les langues les plus parlées par les parents de nouveau-nés montréalais en 2003 sont : l'anglais (25 %), l'arabe (3,5 %) ainsi que l'espagnol et les langues indo-pakistanaïses

#### « IMPÉRATIF FURNITURE »

Une entreprise québécoise... unilingue anglaise!

Objet : <http://pages.videotron.com/riclive/index.htm>  
([info@imperatif.com](mailto:info@imperatif.com))

Une entreprise québécoise qui nie totalement la langue française: faut vraiment le faire!

Non seulement, et ce en dépit de mes dispositions pour le mobilier de qualité, vous n'aurez jamais - jamais - ma clientèle, mais je me ferai un devoir à compter de maintenant de prévenir toutes mes connaissances, essentiellement montréalaises, de façon à les convaincre de s'abstenir -impérativement - de faire affaire avec «IMPÉRATIF FURNITURE».

Marcelin Gélinas

[M.Gelinas@moncanoe.com](mailto:M.Gelinas@moncanoe.com)

# QUÉBEC

## DOIT AMENDER LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE



### Érosion du système scolaire de langue française

Le pourcentage de Québécois et Québécoises qui reçoivent leur enseignement en français au Québec diminue année après année. De 1993-1994 à 2003-2004, l'effectif francophone est passé de 90,1 % à 88,6 % de l'effectif total, tandis que l'effectif anglophone augmentait de 9,7 % à 11,2 %. En 2003-2004, 976 633 élèves fréquentaient le système francophone, soit une baisse de 51 378 élèves (5 %) par rapport à 1993-1994. Le système anglophone accueillait en 2003-2004, 122 888 élèves, soit 12 275 élèves de plus (11,1 %) qu'en 1993-1994. Cette érosion du système scolaire de langue française en faveur des écoles de langue anglaise est possible à cause de la complicité du gouvernement du Québec qui l'autorise et l'encourage.

Une partie de cette augmentation s'explique par le fait que le nombre d'élèves fréquentant des écoles anglaises privées et non subventionnées qui se permettent de fonctionner sans détenir de certificat d'admissibilité à l'enseignement en anglais n'a cessé d'augmenter. De 1993-1994 à 2003-2004, ce nombre a presque doublé, passant de 1330 à 2570 élèves. En 1993-1994, ces élèves, qui normalement auraient dû fréquenter l'école française, représentaient 56 % de l'effectif des écoles privées anglaises non subventionnées. Dix ans plus tard, ils représentaient 68,4 % de l'effectif de ces écoles. Ces 2570 élèves équivalent à 21 % de l'augmentation de l'effectif scolaire total du secteur anglais de 1993-1994 à 2003-2004.

Le gouvernement du Québec doit amender la Charte de la langue française pour contraindre à fréquenter l'école francophone tous les enfants non admissibles à recevoir l'enseignement en anglais, peu importe que l'école qu'ils souhaitent fréquenter soit publique ou privée, subventionnée ou non.

Les *Vision Schools*, comme on les appelle, existent avant tout pour permettre à certaines personnes d'échapper aux objectifs de la Charte de la langue française en matière d'intégration scolaire. Le fait que ce genre d'écoles anglaises non subventionnées recrute de plus en plus de francophones et se multiplie au Québec deux - *Vision Schools* prévoient en effet ouvrir leurs portes dans l'Outaouais en 2005 - commande une action gouvernementale rapide. Du français au Québec, il en faut plus, pas moins!

## DROIT DE TRAVAILLER... EN FRANÇAIS



*Près de 100 personnes ont participé à une manifestation devant le Tigre Géant de La Pêche en faveur du droit au travail, du droit de travailler en français et du droit pour les clients d'être accueillis et servis en français au Québec.*

## Fiche d'adhésion (à découper et à retourner)

Fiche d'adhésion (à découper et à retourner)

### Nous acceptons des dons



**Impératif français**

C. P. 449, succ. Aylmer, Gatineau (Québec) J9H 5E7

(819) 684-8460

[www.imperatif-francais.org](http://www.imperatif-francais.org)

[Secretariat@imperatif-francais.org](mailto:Secretariat@imperatif-francais.org)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone au domicile \_\_\_\_\_ téléphone au travail \_\_\_\_\_ télécopieur \_\_\_\_\_

adhésion  particulier 12 \$  don (..... \$)  
 renouvellement  organisme 40 \$  total (..... \$)

signature \_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_